Fédération Française du Sport Adapté

Fédération Française du Sport Adapté
Alpes-Maritimes

CHAMPIONNAT DE FRANCE
PARA FOOTBALL À 7 ADAPTÉ

Du 29/05 au 01/06

Stade Francs Archers - NICE

Soutenu par

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE
Liberté Égalité Fraternité

AGENCE NATIONALE DU SPORT

OGC NICE DEPUIS 1904

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

VILLE DE NICE

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

malakoff humanis

Sommaire

Mots d'accueil	page 3
Bienvenue à Nice	page 4
Venir à Nice et au Stade Francs Archers	page 5
Comité d'organisation local	page 6
Programme prévisionnel	page 7
Informations générales	page 8
Précisions techniques	page 9
Fiche association	page 12
Fiche(s) engagement	page 13
Demande(s) de dérogation	page 15
Fiche récapitulative	page 17
Liste des hébergements	page 19
Annexe : Menus	page 20
Annexe : RIB	page 21

Mots d'accueil

Le CDSA 06 est heureux de vous accueillir sur notre terre niçoise et dans la ville de mon cœur.

Le football, ce sport si populaire et qui relie beaucoup de monde, va nous permettre de faire de belles rencontres sous le soleil du sud.
Vous allez profiter de notre belle région et de notre belle ville de Nice qui est une grande ville sportive.

Ce Championnat de France de para football à 7 sera une 1ère pour nous et nous sommes enchanté de vous le proposer.

Sur ces 3 jours, le Copil, les Conseillers Techniques Fédéraux et les bénévoles seront content d'accompagner sur ce bel évènement.

Merci à tous les partenaires de nous avoir fait confiance.

Bon championnat !!

Jean-Luc CEDRO
Président du COL

Benvenguda a Nissa

Cette année, pour que ce championnat de France soit une réussite nous vous offrons le soleil Niçois ! Les légendes disent que celui-ci brille plus que partout ailleurs… À vous de venir vous en assurer ! Fondée vers 350 av. J.-C. par des colons grecs venus de Marseille, elle fut appelée Nikaia, en référence à la déesse grecque de la victoire, Niké Aujourd'hui c'est à votre tour de venir savourer la victoire à Nikaia.

Au fil des siècles, Nice fut tour à tour sous la domination de nombreux peuples. En 1860, Nice fut finalement rattachée à la France. Ces invasions ayant pris fin, c'est aujourd'hui les touristes qui affluent par millions sur la Côte d'Azur.

Riche de sa culture, de Garibaldi à Spaggiari, en passant par Catherine Ségurane, Nice et ses alentours nous offre des activités culturelles merveilleuses.

Riche aussi de ses pratiques sportives et d'événements sportifs d'une grande variété : Entre mer et montagne ! Nice offre une riche palette d'activités sportives, reflétant l'engagement de la ville envers le sport pour tous : En 2022, la région Provence-Alpes-Côte d'Azur comptait plus de 800 000 licences sportives délivrées, avec une prédominance pour les sports olympiques d'été. Le football est le sport le plus pratiqué avec 117 000 licences (18 % des licences des sports olympiques d'été), suivi du tennis avec 95 000 licences (15 %) et de l'équitation avec 44 000 licences (7 %). Dans les Alpes-Maritimes, le taux de licences sportives est de 176 pour 1 000 habitants, supérieur à la moyenne régionale de 161 pour 1 000 habitants. La ville de Nice s'engage activement à promouvoir le sport pour tous, y compris pour les personnes en situation de handicap. La Cellule Sport Handicap & Santé, créée en mars 2010, accompagne ces personnes dans la pratique d'activités physiques adaptées et facilite leur intégration au sein des clubs et associations sportives locales.

Le CDSA 06 développe en partenariat avec l'OGC Nice Football et le District Côte d'Azur de la FFF le projet « Toi + Moi Sport » permettant à des enfants issus d'IME de venir s'entraîner avec les U17 de l'OGCN. L'objectif de ce projet est de permettre aux jeunes des établissements de découvrir la pratique sportive auprès d'une structure professionnelle en inclusion, et, dans le même temps de sensibiliser les footballeurs du centre au handicap.

Venir à NICE

Accueil : Stade Francs Archers - 06200 Nice

PARKING 1 ET PARKING 2

ZONE BUVETTE ET ACCUEIL

VESTIAIRES

Parking

RESTAURATION : Tentes Stade Niçois (500 PAX)

Comité d'organisation local

Président(e) du COL
Madame/Monsieur Jean-Luc CEDRO
Président du CDSA 06

FONCTION	CONTACT
Trésorier	Mathilde ZANETTI
Secrétaire général	Laura CEDRO
Commission Coordination / Logistique	Simon MARTIN
Commission Sportive	Teva BOTTON
Commission Médicale	Sandra SALOMON GISCLARD
Commission Restauration	Gérard BRACHINI
Commission Partenariats / Hébergement	Lisa MATHONAT
Commission Communication	Kévin FIORENTINI
Commission Animation / Bénévolat	Alicia ORENGO
Commission Développement Durable	Simon MARTIN

Cadre technique national Para Football à 7 Adapté	Alexandre STEUX - alexandre.steux@sportadapte.fr
Référent championnat de la commission sportive nationale Para Football à 7 Adapté	Stephane LAVERGNE - lavergne.st@orange.fr

COL France Para Football à 7 Adapté
CDSA 06 - Simon MARTIN
27 Boulevard Paul Montel
Bâtiment Ariane - Nice Leader
06200 NICE

jeudi 29 mai 2025		
13h30 - 17h00	Stade Francs Archers	Inscription des équipes
17h00 - 17h30		Réunion technique
17h45 - 18h30		Cérémonie d'ouverture
18h30 - 20h30	Stade Francs Archers Nice Et Centre de formation - OGC Nice	Ouverture des premiers matchs de poules
20h30 - 22h00	Tentes Stade Niçois	Diners : repas chauds - Buffet
vendredi 30 mai 2025		
9h00 - 12h00	Stade Francs Archers Nice Et Centre de formation - OGC Nice	Matchs de poules
12h00 - 14h00	Tentes Stade Niçois	Déjeuners : plateaux froids - Buffet
14h00 - 19h00	Stade Francs Archers Nice Et Centre de formation - OGC Nice	Matchs
19h00 - 21h30	Tentes stade Niçois	Diners : repas chauds - Buffet
samedi 31 mai 2025		
9h00 - 12h00	Stade Francs Archers Nice Et Centre de formation - OGC Nice	Matchs de poules
12h00 - 14h00	Tentes Stade Niçois	Déjeuners : plateaux froids - Buffet
13h30 - 20h30	Stade Francs Archers Nice Et Centre de formation - OGC Nice	Matchs
20h30 - 22h00	Tentes stade Niçois	Diners : repas chauds - Gala
22h00 - 3h00	Tentes stade Niçois	Soirée de gala et remise de récompenses
Dimanche 1er juin 2025		
09h00 - 12h00	Club House Stade Niçois	Récupération des paniers repas et chacun chez soi

Informations générales

Retour des inscriptions au plus tard le 25 avril 2025

Accueil des délégations

L'accueil se fera le :

Jeudi 29 mai 2025
De 12:00 à 16:30
Au Stade Francs Archers - 06200 Nice

Toutes les délégations devront se présenter durant cette tranche horaire.
À cette occasion, il sera remis à l'ensemble des équipes des documents relatifs aux épreuves, à la restauration, et les cadeaux de bienvenue.

Une vérification sera faite à partir des listes d'inscriptions.

Les sportifs ayant une contre-indication médicale présente sur leur licence devront présenter un certificat médical FFSA d'absence de contre-indication de la pratique de para football à 7 adapté en compétition.

Le jour de l'arrivée des délégations, les sportifs et les accompagnateurs s'engagent à se conformer au règlement sportif FFSA et au programme de la manifestation tels que précisés dans le dossier d'accueil fourni par le comité d'organisation local. Ils s'engagent également à respecter l'engagement dans la classe dans laquelle ils se sont qualifiés.

Restauration

Il est fortement conseillé d'aller manger dès la fin des épreuves de vos sportifs pour éviter l'attente.

Les repas seront servis de **12:00 à 14 :00 et de 19:00 à 21:30**
Ils auront lieu à/au :

Stade des Arboras - Tentes du Stade Niçois
247 Boulevard du Mercantour - 06200 Nice

La soirée de gala du samedi soir aura lieu à partir de 20h30

Stade des Arboras - Tentes du Stade Niçois
247 Boulevard du Mercantour - 06200 Nice

Les paniers repas du dimanche midi seront distribués à partir de 10h00

Club house du stade Niçois
247 Boulevard du Mercantour - 06200 Nice

Hébergements

Une liste d'hébergements est fournie en annexe de ce dossier afin que les associations les contactent elles-mêmes pour réservation. Nous avons négocié des tarifs donc n'hésitez pas à leur préciser que vous venez pour le championnat de France Para Football à 7 Adapté

Équipe médicale

Une équipe médicale sera présente sur le lieu de la compétition.
Afin de permettre une intervention efficace de l'équipe médicale, les accompagnateurs devront être en possession des **ordonnances des traitements en cours des sportifs.**

Un dispositif de premier secours sera mis en place tout au long de l'événement et un médecin sera présent.

Transport

Les organisateurs n'assureront aucun transport. Merci à vous d'anticiper votre venue.

Précisions techniques :

La réglementation FFSA et les modalités de qualification au championnat de France seront appliquées. Le règlement para football à 7 adapté FFSA est disponible sur le site internet fédéral : http://www.sportadapte.fr dans la rubrique « Pratiquer – Formes de pratique – La compétition en Sport Adapté » et sur l'espace membres.
En cas de contestation, une commission d'appel sera présente. Elle sera composée des personnes suivantes :

- Le représentant du président de la FFSA sur le championnat
- Un représentant des arbitres
- Un membre de la CSN Para-Football à 7 Adapté

Modalités d'inscription

A compter de la saison 2024/2025, un club ne pourra s'inscrire à un championnat de France que s'il est à jour de ses cotisations (affiliation, licences).

Le championnat de France Para-Football à 7 Adapté relève du règlement Para-Football à 7 FFSA.
Peuvent participer au championnat de France Para-Football à 7 Adapté FFSA, les sportifs ayant une licence compétitive FFSA pour la saison sportive 2024-2025 avec mention de la classe.

Tout sportif ne présentant pas sa licence, comme le stipule la réglementation, se verra refuser l'accès à la compétition. Un contrôle des licences de la saison en cours aura été fait sur internet, mais les sportifs doivent être en mesure de présenter leur licence à l'accueil.

Au moins un responsable de l'association doit être en possession d'une licence Dirigeant ou Bénévole FFSA. Son numéro est à renseigner sur la fiche association et sur les fiches d'engagement.
Sans licence FFSA, aucune réclamation ne sera autorisée. De plus, seules les personnes licenciées FFSA pourront accéder aux zones techniques.

Pour la participation au championnat de France, la fiche d'inscription par équipe doit être validée par le président du comité départemental puis le président de la ligue régionale Sport Adapté de votre territoire.

Elle devra également spécifier le nom, la qualité et les coordonnées du technicien certifiant les engagements et comporter les indications suivantes :

- Date et résultats du championnat qualificatif
- Justificatif de participation à une rencontre qualificative
  Les résultats officiels de la compétition qualificative sur laquelle les sportifs se sont qualifiés doivent être joints au dossier d'inscription.
  Le cas échéant, une demande de dérogation peut être faite.

Le référent championnat de France de la CSN Para-Football à 7 Adapté FFSA en charge de la partie informatique – Stéphane LAVERGNE - lavergne.st@orange.fr doit recevoir les résultats des championnats qualificatifs. Ces résultats doivent lui être adressés directement par mail.

Le retour des dossiers devra s'effectuer au plus tard **le 25 avril 2025.** Au-delà de cette date le comité d'organisation local n'acceptera aucune inscription.

Les sportifs ne seront officiellement inscrits qu'à réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement des frais d'inscription. La personne qui inscrit les sportifs à la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Désistement

Aucun remboursement ne sera effectué après le **25 avril 2025**, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.

Réunion technique

Une réunion d'information animée par le référent championnat de France de la CSN **Para-Football à 7 Adapté** – Stéphane LAVERGNE et le Cadre technique national de la discipline – **Alexandre STEUX** – est programmée le :

Jeudi 29 mai - 17h00
Stade Francs Archers Nice
06200 Nice

Un entraineur de chaque délégation devra être présent à cette réunion et signer la liste d'émargement fournie par le COL. Le fonctionnement et les horaires définitifs de compétition seront communiqués aux entraîneurs au cours de la réunion des entraineurs. En conséquence, ceux-ci s'engagent à présenter leurs sportifs à l'heure indiquée.
Si vous souhaitez obtenir des réponses précises sur le plan technique autres que celles annoncées, veuillez adresser vos questions préalablement à lavergne.st@orange.fr.

Catégories d'âge

Catégories	Adultes (18 ans et plus)
Saison sportive 2024-2025	A partir de 2006 et avant

Si le sur classement est déconseillé, il peut toutefois être envisagé pour les sportifs nés en 2007 et 2008 pour la compétition des adultes.

Un certificat médical visé par un médecin possédant la spécialité "médecine du sport" devra être présente. Le médecin devra faire figurer la mention "sur classement autorisé pour la compétition en football"

Échauffement et compétition :

Possibilité d'échauffement sur le terrain de foot à 5 du Stade Francs Archer pendant toute la durée du championnat. Les autres possibilités seront définies lors de la réunion technique selon les installations utilisées.

- 6 terrains en gazon synthétiques.
- 2 terrains en pelouse hybride.
- 8 vestiaires accessibles.

Les terrains synthétiques sont accessibles dès le jeudi midi pour des entrainements et ce jusqu'au début de la cérémonie d'ouverture à 16h00.

Équipements sportifs :

Chaque délégation devra se munir de 2 jeux de maillots de couleurs différentes pour les jours de compétitions, shorts et crampons. Le gardien de but doit porter une tenue le distinguant (numérotée) des autres Joueurs. Ceci afin de faciliter les résultats.

Les sportifs jouent en crampons adaptés à la surface proposée et avec des protèges tibias (obligatoire). Bijoux interdits. Deux types de surfaces proposées : Terrains en pelouse hybride et terrain en synthétique.

FICHE ASSOCIATION

À renvoyer au COL AVANT **le 18 avril 2025**

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

27 boulevard Paul Montel - Bâtiment Ariane
06200 Nice
cffootball25@gmail.com
Simon MARTIN - 07 48 72 62 58

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**
Adresse :	
Nom et numéro de licence d'un des responsables de la délégation (obligatoire pour accès aux zones techniques) :	
Tél. :	**Mail :**

PRESTATION	PRIX/PERS.	NOMBRE	MONTANT
Formule 1 -- Sportif Inscription au championnat sans forfait restauration	**45 €**		
Formule 2 -- Encadrant Inscription au championnat sans forfait restauration	**25€**		
Formule 3 – Sportif -- Pension complète (avec repas de gala) (jeudi soir au dimanche midi)	**105 €**		
Formule 4 – Encadrant -- Pension complète (avec repas de gala) (jeudi soir au dimanche midi)	**85 €**		
Formule 5 – Sportif – Inscription + Repas de gala du samedi soir	**65 €**		
Formule 6 – Encadrant – Inscription + Repas de gala du samedi soir	**45 €**		
Panier repas du dimanche midi	**9 €**		
Aucun remboursement ne sera effectué après la date de clôture des inscriptions, sauf sur présentation d'un certificat médical justifiant de l'impossibilité pour le sportif de se rendre sur le lieu de la compétition.		**TOTAL**	

Par chèque bancaire ou postal à l'ordre du ***CDSA 06 ou virement bancaire (voir RIB en annexe)***

Ci-joint le règlement complet par chèque d'un montant de : …… euros

N° de chèque : …… de la banque :……

Date

Signature

FICHE ENGAGEMENT ABC

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le 18 avril 2025

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

27 boulevard Paul Montel - Bâtiment Ariane
06200 Nice
cffootball25@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	**Tél. :**

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classification	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20 et 21

Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Para Football à 7 Adapté.

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du président : **Visa du comité départemental**	**Signature du président :** **Visa de la ligue régionale**

FICHE ENGAGEMENT BCD

À faire signer par votre CDSA puis votre ligue régionale et à renvoyer au COL avant le 18 avril 2025

Aucun dossier ne sera pris en compte passé cette date, y compris les dossiers incomplets.

27 boulevard Paul Montel - Bâtiment Ariane
06200 Nice
cffootball25@gmail.com

N° Affiliation :	**Nom de l'association ou établissement :**
Nom et numéro de licence du responsable délégation (obligatoire pour être sur les terrains) :	**Tél. :**

	N° Licence	Prénom et Nom	Date de naissance	Sexe	Classification	Date et lieu qualification
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						

Joindre la fiche de résultat de l'épreuve qualificative. Pour toute demande de dérogation, remplir la fiche type page 20 et 21
Merci de l'envoyer pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale.

Si la mention « avec contre-indication » apparait sur la licence, le sportif doit être en mesure de présenter un certificat médical de non contre-indication de pratique en compétition du Para Football à 7 Adapté

Nom et coordonnées du technicien certifiant les engagements ci-dessus (obligatoire) :

Signature du président : **Visa du comité départemental**	**Signature du président :** **Visa de la ligue régionale**

Demande de dérogation individuelle

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à alexandre.steux@sportadapte.fr et à lavergne.st@orange.fr

Je soussigné(e) M./Mme …… **représentant de l'association** demande dérogation pour que M./Mme …… participe au championnat de France Para Football à 7 Adapté pour le motif suivant :

- ❒ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours
- ❒ Absence pour raison médicale lors de la compétition qualificative (merci de nous fournir le certificat médical daté et signé par le médecin)
- ❒ Autre motif ……

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

- ❒ Favorable
- ❒ Réservé
- ❒ Défavorable

Commentaires

Demande de dérogation par équipe

Merci d'envoyer cette fiche pour signature en double exemplaire à votre ligue régionale qui la transfèrera à la CSN de la discipline à alexandre.steux@sportadapte.fr et à lavergne.st@orange.fr

Je soussigné(e) M./Mme …… **représentant de l'association** demande dérogation pour que l'équipe …… participe au championnat de France France Para Football à 7 Adapté pour le motif suivant :

❒ Absence de compétition qualificative régionale sur la saison en cours

❒ Autre motif ……

Visa et signature du responsable association	Visa et signature du président de la ligue	Visa et nom de la CSN

Nom, qualité et coordonnées du certificateur :

Avis du certificateur

❒ Favorable
❒ Réservé
❒ Défavorable

Commentaires

Avis définitif de la CSN

❒ Favorable
❒ Réservé
❒ Défavorable

Commentaires

Fiche récapitulative

Les équipes ne seront officiellement inscrites qu'à la réception du dossier d'inscription dûment complété et accompagné du règlement total des frais d'inscriptions.
Le responsable de la délégation doit remplir, sur les fiches, la totalité des champs demandés.

COL CDSA 06 France PARA FOOTBALL À 7 ADAPTÉ 2025
27 boulevard Paul Montel - Bâtiment Ariane, 06200 Nice

Président du COL : Jean-Luc CEDRO - 06 88 38 47 17
Coordinateur : Simon MARTIN – 07 48 72 62 58

cffootballadapte@gmail.com

Pièces à joindre obligatoirement au dossier d'inscription pour qu'il soit enregistré :
Cochez les cases pour ne rien oublier !

Pour le 25 avril 2025 :

- ❑ La fiche association
- ❑ La participation financière (règlement complet avec numéro d'association au dos du chèque)
- ❑ La/Les fiche(s) d'engagement **validée(s) par votre CDSA et votre ligue régionale**
- ❑ **La fiche de résultat de l'épreuve qualificative ou dérogation validée par la CSN**

À avoir sur soi impérativement (sur le site de compétition) :

- ❑ Photocopies de la carte de sécurité sociale + mutuelle (une par sportif)
- ❑ La licence compétitive en cours de validité
- ❑ **Le certificat médical en cas de contre-indication mentionnée sur la licence**
- ❑ **Ordonnance pour les traitements en cours**

Tout sportif ne présentant pas sa licence comme le stipule la législation se verra refuser l'accès à la compétition.

PS : La personne qui inscrit les sportifs a la charge de transmettre l'ensemble des modalités de participation aux personnes qui accompagnent les sportifs pendant le championnat.

Tout dossier incomplet sera mis en attente et non traité.

PROPOSITION D'HÉBERGEMENT – Hôtels à 10 minutes des sites de matchs et de restauration		
HOTELS	**NBRE DE CHAMBRES**	**PRIX**
HOTEL IBIS - AÉROPORT NICE	167 CHAMBRES	**À partir de 75 euros**
HOTEL IBIS - NICE RIVIERA	127 CHAMBRES	**À partir de 75 euros**
GREET HOTEL - NICE AÉROPORT	130 CHAMBRES	**À partir de 85 euros**
HOTEL CAMPANILE - NICE AÉROPORT	167 CHAMBRES	**À partir de 75 euros**
IBIS BUDGET - NICE AÉROPORT	130 CHAMBRES	**À partir de 75 euros**
Les tarifs seront plus attractifs dans les communes voisines au complexe sportif : Carros, Saint Laurent, Cagnes sur Mer (à 20 minutes du site)		

LES MENUS:

Jeudi soir

- Lasagnes
- Salades diverses
- Tartes

Vendredi midi

- Pilons de poulets
- Salades diverses
- Divers yaourts
- Fruits

Vendredi soir

- Pâtes avec choix de sauce
- Brownies chocolat
- Fruits

Samedi midi

- Rôtis de dindes tranchés
- Salades diverses
- Divers Yaourts
- Fruits

Samedi soir :

- Farcis
- Pissaladière
- Gnocchi sauce daube
- Tourte blettes sucrée

Dimanche midi

- Paniers repas
- Sandwichs /eau/dessert

Fédération Française du Sport Adapté

BANQUE POPULAIRE MÉDITERRANÉE

Titulaire du compte/Account holder

COMITE DEPARTEMENTAL SPORT

ADAPTE DES ALPES MARITIMES

BATIMENT ARIANE
27 AVENUE PAUL MONTEL
06200 NICE

Ce relevé est destiné à être remis, sur leur demande, à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements de quittances, etc.).
Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

This statement is intended for your payees and/or payors when setting up Direct debit, Standing orders, Transfers and Payment. Please use this Bank account statement when booking transactions. It will help avoiding execution errors which might result in unnecessary delays.

Relevé d'identité bancaire / Bank details statement

IBAN (International Bank Account Number)	BIC (Bank Identification Code)
FR76 1460 7004 0260 4387 6510 369	**CCBPFRPPMAR**

Code Banque	Code Guichet	N° du compte	Clé RIB	Domiciliation/Paying Bank
14607	**00402**	**60438765103**	**69**	**BPMED NICE ARENAS**

édité le 24/02/2021

Partenaires institutionnels

Soutenu par

MINISTÈRE DES SPORTS, DE LA JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté Égalité Fraternité

Fédération Française du Sport Adapté

AGENCE NATIONALE DU SPORT

Partenaire principal FFSA

malakoff humanis

Partenaires locaux

STADE NIÇOIS RUGBY

UNIVERSITÉ CÔTE D'AZUR

OGC NICE DESPI 1904

LIGUE MÉDITERRANÉE FFF

VILLE DE NICE

RÉGION SUD PROVENCE ALPES CÔTE D'AZUR

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES

DISTRICT DE LA CÔTE D'AZUR